

L'Association Sportive Automobile de l'Hérault organise avec le concours de GT2i un Challenge réservé à ses licenciés.

## Epreuves rallyes, VHC, VHRS/VMRS et coefficients:

Toutes les épreuves de la ligue Méditerranée Occitanie sont comptabilisées pour établir les classements des différents challenges.

Pour le rallye, une majoration du coefficient s'appliquera aux épreuves comme suit :

Rallye régionaux	1
Rallye Nationaux	2
<b>Rallye de L'Hérault Grand-Orb</b>	<b>3</b>
<b>Critérium des Cévennes</b>	<b>4</b>

## Attribution des points – Classement

<b>Par Classe</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>10 points</b>
	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>8 points</b>
	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>7 points</b>
	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>6 points</b>
	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>5 points</b>

**Epreuve terminée 1 point**

\* Les attributions de points et classements seront établis en ne tenant compte que des licenciés de l'ASA Hérault et des rapports de clôture des épreuves comptant pour le Challenge ASA/GT2i.

\* Dans le cas où il y aurait moins de 3 partants dans une classe, les points ne seraient attribués que par moitié.

\* Pour être classé, les licenciés devront avoir pris le départ des 2 épreuves de l'ASA Hérault.

\* Seuls les 5 meilleurs résultats à la classe seront retenus pour le classement final.

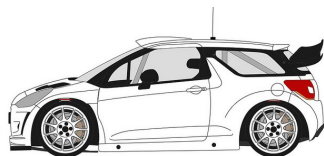
\* Les ex aequo seront départagés par les places obtenues au classement Scratch.

**\* Pour chaque challenge, les 3 premiers l'année 2026 débiteront 2027 avec les pénalités suivantes : -3 points au premier, -2 points au second et -1 point au troisième de chaque challenge**

\* Les résultats seront affichés sur le site internet de l'ASA Hérault : [www.asaherault.com](http://www.asaherault.com) et au siège de l'ASA Hérault.

## Obligations

Les véhicules des pilotes et coéquipiers participants au Challenge ASA Hérault/GT2i 2026 devront **porter obligatoirement sous les 2 rétroviseurs extérieurs, les autocollants spécifiques « Challenge ASA Hérault/GT2i 2026 »** qui leurs seront remis.



L'absence de ces autocollants sur une épreuve fera perdre les points auxquels le concurrent aurait pu prétendre à cette occasion.

Tout pilote qui aurait comme partenaire un concurrent direct de GT2i apposé sur son véhicule, perd automatiquement les bons d'achats GT2i. Des contrôles seront effectués tout au long de l'année.

**Les lauréats qui ne se présenteront pas à la remise des prix perdront le bénéfice de leurs prix. (sauf cas de forces majeures).**

Les prix et réductions d'engagement attribuées sont nominatifs et ne pourront être utilisés que par des lauréats licenciés à l'ASA Hérault lors de l'année exécutive de cette gratuité. Les récompenses sont remises sous forme de bons d'achats GT2i.

*Tout litige ou contestation sera tranché par le Comité Directeur de l'ASA Hérault*

## Récompenses Challenge Pilote

Les gratuités et réductions d'engagement sont valables uniquement pour la saison 2027 et sur les tarifs hors engagements réduits.

1 <sup>er</sup> :	Gratuité Rallye de l'Hérault et CVN*	+ 500,00 €
2 <sup>ème</sup> :	Gratuité CVN*	+ 400,00 €
3 <sup>ème</sup> :	Gratuité Rallye de l'Hérault et - 50% CVN*	+ 300,00 €
4 <sup>ème</sup> :	Réduction - 50% CVN*	+ 200,00 €
5 <sup>ème</sup> :	Réduction - 30% sur CVN*	+ 100,00 €

## Récompenses Challenge Copilote

1 <sup>er</sup> :	Gratuité Licence RCC*	+ 300,00 €
2 <sup>ème</sup> :	Gratuité Licence RCC*	+ 200,00 €
3 <sup>ème</sup> :	Réduction - 50% Licence RCC*	+ 100,00 €
4 <sup>ème</sup> :	Réduction - 50% Licence RCC*	+ 100,00 €
5 <sup>ème</sup> :		+ 100,00 €

## Récompenses Challenge Pilote VHC, VHRS, VMRS

Les gratuités et réductions d'engagement sont valables uniquement pour la saison 2027 et sur les tarifs hors engagements réduits.

1 <sup>er</sup> :	Gratuité Rallye de l'Hérault et CVN*	+ 200,00 €
2 <sup>ème</sup> :	Gratuité CVN*	+ 150,00 €
3 <sup>ème</sup> :	Gratuité Rallye de l'Hérault*	+ 100,00 €

## Récompenses Challenge Copilote VHC, VHRS, VMRS

1 <sup>er</sup> :	Gratuité Licence RCC*	+ 200,00 €
2 <sup>ème</sup> :	Réduction - 50% Licence RCC*	+ 150,00 €
3 <sup>ème</sup> :		+ 100,00 €

Les récompenses du challenge VHC, VHRS, VMRS ne sont pas cumulables avec celles des challenges Pilote ou Copilote moderne. Les lauréats disposent du choix de leur récompense.

## Récompenses Courses de Côte et Slaloms

Aux 3 pilotes membres de l'ASAH les mieux classés au Chpt Courses de Côte et Slaloms confondus du Comité Languedoc Roussillon.

1 <sup>er</sup> :	Gratuité Lic. NCC*	+ 300,00 €
2 <sup>ème</sup> :	Gratuité Lic. RCC*	+ 200,00 €
3 <sup>ème</sup> :		+ 100,00 €

## Récompenses de 6 Bénévoles de l'ASAH

3 commissaires et 3 bénévoles ayant officiés au Critérium des Cévennes 2026 et au Rallye de l'Hérault 2026 : « Gratuité Lic. »

### « Tirage au sort 3 Places « Copilote VIP Cévennes »

Offrez la possibilité à un de vos partenaires de vivre le Critérium des Cévennes 2027 de l'intérieur comme... **Copilote « VIP »** sur une spéciale du Critérium des Cévennes. **Le tirage au sort sera effectué parmi pilotes et copilotes classés au résultat final du Challenge 2026 et présents lors de la soirée de remise des prix.**

**Un tableau d'honneur sera mis en place afin de récompenser les licenciés ayant représentés l'ASA Hérault sur d'autres disciplines comme le circuit, le Drift, le WRC ainsi que toutes les compétitions hors challenges sous réserve de transmettre à l'ASA Hérault les résultats avant le 31/12 de l'année en cours.**

*\* Les prix en licence s'entendent tous hors cotisation ASA Hérault pour l'année en cours.*